

07-03-2019

UNSA Police  
25 rue des Tanneries  
75013 PARIS

# AUDITION SENAT

Le 6 mars 2019, une délégation UNSA FASMI, composée de David MICHAUX, secrétaire national CRS, Nicolas PUCHEU, délégué départemental adjoint PP, Claude FOURCAULX, secrétaire national de l'UNION des Officiers UNSA Ile de France et services centraux et Basile ORSETTI secrétaire départemental Paris de l'UNION des Officiers UNSA a participé à une table ronde sur invitation de M. Jérôme DURAIN sur les thèmes du LBD et la loi anti-casseur.

## notre avis

Le LBD et la cartouche de 40 mm ont été présentés à la commission sénatoriale. Une invitation a été lancée à cette même commission pour le tester sur un stand de tir. 6 heures de formation et 5 tirs ... Aujourd'hui c'est ce qu'il faut pour être habilité. C'est insuffisant...

La nécessité d'emploi par les forces de police d'une arme à létalité réduite dans le cadre du MO et du rétablissement de l'ordre public; armé ayant un double but : protéger l'intégrité des policiers en cas de situation sécuritaire dégradée lors d'une manifestation et aussi de stopper dans le cadre d'interpellations des individus dangereux.

→ l'urgence absolue est d'augmenter et d'améliorer la formation continue sur tous les segments opérationnels de l'activité des policiers.

→ Le LBD est à ce jour la seule arme à létalité réduite permettant d'éviter l'affrontement au corps à corps entre manifestants-casseurs et forces de l'ordre.

Les sénateurs ont été très à l'écoute des organisations syndicales, leur souhait du maintien du LBD est une réalité. Ils apportent tout leur soutien aux forces de l'ordre engagées depuis plus de trois mois.

La délégation a souligné l'engagement exceptionnel de l'ensemble de la police nationale depuis le 17 novembre au regard du mouvement dit "Gilets jaunes" et plus particulièrement des collègues en charge du MO et du rétablissement de l'ordre public.

07-03-2019

UNSA Police  
25 rue des Tanneries  
75013 PARIS

# AUDITION SENAT suite

Les policiers, représentants de l'Etat, garants de l'ordre public, doivent avoir les moyens humains, matériels et juridiques afin de pouvoir remplir leur mission de gardiens de la Démocratie, de la République, de la liberté d'expression.

## notre avis

Sur ce dernier point, si le projet de loi "anti-casseurs", est un bon signe concernant la préservation de l'ordre public, elle pose un certain nombre de questions auxquelles il faut répondre urgemment avant de voter la loi.

Quelle place pour le pouvoir judiciaire au sein de cet arsenal administratif ?

Quelles modalités pratiques vont être mises en place pour gérer les interdictions de manifester ?

L'utilisation de nouvelles technologies telles l'IA, la vidéo-surveillance active, l'utilisation des meta données sont-elles des champs d'exploration possibles dans le cadre de la gestion des manifestations violentes, en amont, pendant et en aval ?

**L'UNSA FASMI réaffirme sa volonté d'exiger de la part de l'Etat les conditions humaines, matérielles et juridiques à l'exercice des missions dévolues aux policiers!**